

CYCLE DE CONFÉRENCES DU PROFESSEUR BLAJAN (CONFÉRENCE N° 4)

Cycle de conférences en 2026 « Les grands arrêts de la jurisprudence française de droit international privé. 20 ans après la dernière édition, bilan et perspectives », sous la direction scientifique de Philippine Blajan (Professeur à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay).

Le mercredi 08 avril 2026
de 10h00 à 12h45
Au Cabinet DLA Piper
27 rue Laffitte, 75009 Paris

Vingt ans après la dernière édition de l'ouvrage de référence de Bertrand Ancel et d'Yves Lequette (Les grands arrêts de la jurisprudence française de droit international privé, Dalloz, 2006), ce cycle réunit universitaires, magistrats et praticiens spécialistes afin de revisiter, à la lumière des évolutions récentes, les arrêts fondateurs qui ont marqué notre discipline, tout en ouvrant la réflexion sur leurs prolongements à l'aune de l'européanisation de la matière et de l'essor du droit de l'arbitrage international.

Conférence n° 4 : La fraude

Point de départ : Cass., 18 mars 1878, *Princesse de Bauffremont*, *GA* n°6

10h00-10h20 : Présentation de l'arrêt et mise en contexte. **Philippine Blajan**, Professeur à l'UVSQ – Paris-Saclay.

I. La fraude en matière familiale

10h20-10h40 : L'exception de fraude dans la théorie générale actuelle du droit international privé de la famille. **Yoann Pré**, Maître de conférences à l'Université des Antilles (Martinique).
10h40-11h00 : L'exception de fraude dans la pratique contentieuse internationale du droit de la famille. **Alexandre Boiché**, Avocat chez Alexandre Boiché et Associés.

11h00-11h20 : Discussion avec la salle

II. La fraude en droit des affaires

11h20-11h40 : La fraude en droit fiscal international ? **Marilyne Sadowsky**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
11h40-12h : La fraude arbitrale : de la norme violée au fait déclencheur absorbé par l'ordre public international ? **Yagmur Hortoglu Grant**, Maître de conférences à l'Université de Maynooth (Irlande).
12h-12h20 : La fraude en droit des affaires - Rapport de synthèse. **Mamadou Gacko**,

Avocat chez DLA Piper, Arbitre.

12h20-12h40 : Discussion avec la salle
12h45 : Fin de la conférence

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription gratuite et obligatoire :

Inscription (Google doc)